



Collectivités territoriales : une CCI très en amont



Eric Groud, président de la CCI, Marc Goua, maire de Trélazé, et Grégory Blanc, conseiller général, lors de la signature de la première convention officielle CCI et collectivités territoriales

La première convention de partenariat annuel entre la CCI et une collectivité territoriale a été signée en novembre avec la Ville de Trélazé. La seconde a été ratifiée avec la municipalité de Chalonnes-sur-Loire. Ces initiatives bénéficient du soutien de l'Association des Maires de Maine-et-Loire. Elles vont faire des émules. « La Chambre joue la carte de la proximité, analyse **Fabrice Anger**, son 1^{er} vice-président en charge de l'aménagement du territoire. Elle maîtrise des expertises très utiles aux collectivités territoriales. Elle peut leur apporter des repères précieux dès le début d'une réflexion sur la vie commerciale, des problèmes d'entreprises, de zones d'activités, d'infrastructures... La CCI doit être leur interlocuteur de référence, très en amont, pour les aider à anticiper les mutations qui toucheront les entreprises et les territoires ».

L'information économique est une dimension importante de la convention. La CCI s'engage à fournir des données,

régulièrement mises à jour, sur les entreprises de la commune, les créations et radiations... Elle consent des tarifs privilégiés pour des commandes d'autres fichiers sur mesure. La commune est abonnée gratuitement à la revue de presse économique quotidienne de la CCI, à ses revues de presses thématiques mensuelles, à ses revues économiques. Elle reçoit les résultats des observatoires économiques et des études réalisées par la Chambre. Elle peut faire intervenir un collaborateur de la CCI sur un sujet de développement économique.

La collectivité territoriale signataire bénéficie aussi d'un accompagnement opérationnel. La Chambre s'engage à suivre les associations et clubs d'entreprises de la commune. Au besoin, elle favorise leur création ou leur réactivation. Elle accueille et oriente les créateurs ou repreneurs d'entreprise, mobilisant au besoin ses outils comme Transcommerce ou le fichier des locaux vacants. Elle favorise la mise en relation de

la municipalité avec les bons interlocuteurs économiques dans le cadre de ses projets. La Chambre est présente également à l'occasion de l'actualisation des documents d'urbanisme.

La CCI peut accompagner aussi les réflexions stratégiques de la collectivité : projets importants pour le développement économique, réalisation d'études ou d'analyses sur mesure (enquêtes consommateurs, habitudes de consommation, offre commerciale, études d'impact économique ou d'opportunité...). La CCI peut mettre en place une veille économique ou réglementaire sur un thème lié au développement de la collectivité.

« La convention implique aussi la réciprocité : partage de données sur les entreprises, information sur les projets économiques du territoire, communication sur les actions auxquelles la CCI sera associée. Pour le plus grand bénéfice du développement territorial ».

CONTACT Philippe Aurégan
02 41 20 49 01
philippe.auregan@maineetloire.cci.fr



EDITO

ESIAMÉ : ancrage territorial et regard grand ouvert sur le monde

L'an prochain, l'ESIAMÉ*, école de la CCI de Maine-et-Loire, célébrera son 20^{ème} anniversaire. Vingt ans, c'est un âge pour la découverte, la connaissance, la curiosité, l'apprentissage de valeurs et d'exigences humaines et professionnelles. C'est dans cet esprit que l'ESIAMÉ forme les cadres de demain. J'ai eu le plaisir de le rappeler, le 25 novembre, lors de la cérémonie de remise des diplômes de la promotion 2008 - 2011. Cela fait 4 ans que cette école de commerce Bac +3 est entrée dans le sillage de la CCI avec la volonté très forte de celle-ci de renforcer son offre dans l'enseignement supérieur.

L'ESIAMÉ est une école de commerce très axée sur l'expérience en entreprise et sur l'international. Sa pédagogie est celle d'une grande école de commerce liée à un pragmatisme d'entreprise. Elle répond bien aux attentes des petites et moyennes entreprises qui recherchent des collaborateurs immédiatement opérationnels. La marque de fabrique de l'ESIAMÉ, c'est aussi son enseignement résolument tourné vers le développement à l'international, recours suprême de nos entreprises avec l'innovation. L'ESIAMÉ est l'une des rares écoles en France à envoyer tous ses étudiants dans une université dans un autre pays au cours de la seconde année d'étude. L'école collabore pour cela avec une vingtaine d'universités en Europe - Irlande, Espagne, Allemagne, Hongrie, Turquie -, en Chine, en Australie. Ce semestre hors de France est une formidable opportunité pour les étudiants de découvrir d'autres cultures, d'ouvrir des fenêtres sur le monde. Ils ont la chance, peu fréquente, de bénéficier d'un double coaching : pédagogique, par l'école, et économique par l'accompagnement d'un conseiller à l'international de notre CCI. Le diplôme de l'ESIAMÉ est également un formidable passeport pour intégrer des programmes Master en France ou à l'étranger, pour les jeunes souhaitant compléter leur formation avant de s'insérer dans le monde de l'entreprise.

L'anniversaire de l'école en 2012 nous permettra d'exprimer nos ambitions à son égard pour les dix prochaines années. L'ESIAMÉ doit continuer à s'ouvrir au monde, à ses mutations tout en conservant un esprit « famille ». Elle n'a pas vocation à la quantité, mais à la qualité et à la proximité. Créée dans la terre d'industrie du Choletais, elle doit aussi conserver un regard grand ouvert sur le monde.

Eric GROUD
Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Maine-et-Loire

* ESIAMÉ : École Supérieure pour l'Innovation et l'Action vers les Métiers de l'Entreprise

► **Maine-et-Loire**

Catherine Barthélémy, nommée au palmarès de Madame Commerce de France 2011



Le 21 novembre, la CCI de Paris accueillait la remise du prix du Conseil Européen Femmes Entreprises et Commerce en présence du secrétaire d'Etat, Frédéric Lefebvre ainsi que la Ministre de l'Outre-Mer, Marie-Luce Panchard. Catherine

Barthélémy a reçu le prix Madame Commerce de France 2011 dans le palmarès des Chambres de Commerce et d'Industrie. Catherine Barthélémy dirige la société Antoine et Barthélémy qui possède deux magasins de confection féminine haut de gamme à Chalonnes-sur-Loire et Pouancé. Impliquée dans la vie de sa commune, Catherine Barthélémy est aussi très engagée dans les organisations professionnelles. Membre de la CCI, elle est déléguée du Président et elle coordonne l'activité des six Conseils territoriaux.

Véronique Dutilleul-Francoeur, promue Chevalier dans l'ordre national du Mérite



Joël Blandin, président honoraire des CCI de Maine-et-Loire et des Pays de la Loire, a remis le 18 octobre les insignes de Chevalier dans l'ordre national du Mérite à Véronique Dutilleul-Francoeur. Gérante successive de plusieurs magasins à

Angers, Véronique Dutilleul-Francoeur a assuré la vice-présidence de la CCI de Maine-et-Loire en charge du commerce. Parallèlement très impliquée dans des fédérations professionnelles (Groupement d'Entente du Commerce de Maine-et-Loire et MEDEF Anjou), elle présida les Vitrines d'Angers de 2002 à 2005. Ses actions ont contribué à promouvoir les intérêts du commerce à l'échelle de notre agglomération et de notre département. Véronique Dutilleul-Francoeur est actuellement gérante du magasin « Autres choses » à Angers.

Stéphane Martinez, Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres

Le 30 novembre, Stéphane Martinez, membre élu de la CCI, a été promu Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres par Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication. Cette distinction souligne la très forte implication de Stéphane Martinez pour le



développement du mécénat d'entreprise en Maine-et-Loire. Stéphane Martinez préside la Fondation Mécène et Loire depuis sa création en août 2007. Cette fondation d'entreprise, initiée et soutenue par la CCI de Maine-et-Loire, réunit 24 entreprises mobilisées pour le développement et l'attractivité du département. Stéphane Martinez dirige également, depuis janvier 1986, avec son frère jumeau, l'entreprise familiale Marty Sports spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'équipements sportifs à destination des collectivités.

Ouverture du dimanche : épilogue

Le 21 novembre, le Préfet organisait une réunion de concertation sur l'ouverture dominicale des commerces à dominante alimentaire et l'emploi de leurs salariés. Une initiative motivée par la décision de Leclerc à Saint Jean-de-Linières d'ouvrir le dimanche matin. La qualité de la médiation menée par le Président de la CCI de Maine-et-Loire a été saluée par les organisations patronales et syndicales. Celles-ci ont pris acte de l'engagement de la grande surface de fermer les dimanches après le 18 décembre. Elles ont pris note de l'expression de certaines entreprises du commerce, dans ces conditions, de ne pas généraliser cette pratique. Une réunion sera organisée en janvier 2012, pour évaluer la situation et engager des discussions en vue d'un éventuel accord.

Études



L'impact économique du Festival Premiers Plans

Le Festival Premiers Plans se déroulera à Angers du 20 au 29 janvier prochains. La CCI de Maine-et-Loire renouvelle sa collaboration avec l'association Premiers

Plans et réalisera une seconde édition de l'étude d'impact de la manifestation. Ce travail se situe dans la préparation du 25^{ème} anniversaire du Festival en 2013. Il comportera deux volets. Le premier étudiera la satisfaction et les comportements des festivaliers. Le second mesurera les retombées économiques de la manifestation.

Observatoire de l'Hôtellerie-Restauration 2010

L'hôtellerie-restauration représente près de 1 300 établissements en Maine-et-Loire et plus de 5 100 emplois (23 % des emplois du commerce de détail en 2010). Entre 2007 et 2010, le nombre d'établissements a légèrement progressé de 3 %, l'emploi a augmenté de 5 %. Ces chiffres sont extraits de l'Observatoire de l'Hôtellerie-Restauration mené fin 2010 par la CCI. 63 % des établissements se concentrent sur les communautés d'agglomérations, Angers (39 %), Saumur (13 %) et Cholet (10 %). L'offre de chambres d'hôtels a progressé de 4 % sur le Maine-et-Loire. Elle s'est accompagnée d'une montée en gamme des établissements. Ces trois dernières années ont été marquées par l'évolution permanente de la restauration rapide et la stabilité de la restauration classique. La majorité des professionnels ne se déclarent pas insensibles à la préservation de l'environnement. Près de 80 % déclarent avoir entrepris des actions notamment de tri des déchets et d'économie d'énergie.

CONTACT Lorissa Burlot
02 41 20 53 32
lorissa.burlot@maineetloire.cci.fr

Formalités

Les échos de l'Agéfice

L'Agéfice finance la formation des chefs d'entreprise non salariés du commerce, de l'industrie et des services et celle des auto-entrepreneurs. Les critères de financement 2011 sont de 1 500 euros par an et par cotisant. Mais aucun financement ne pourra dépasser 1 000 euros par formation, quelle que soit sa durée. Le plafond de 1 500 euros ne peut donc être atteint que si deux stages au moins sont suivis. Cette enveloppe est portée à 1 600 euros maximum, par entreprise, pour une action de formation qui débouche sur une qualification officiellement reconnue.

L'Agéfice s'est engagée dans la dématérialisation. Elle offre la possibilité de soumettre un dossier et ses pièces justificatives au travers d'un espace numérique dédié, simple et fonctionnel. « Le Point Accueil Agéfice est en mesure de vous adresser par courriel votre demande de prise en charge. Il recevra, de votre part, les éléments constitutifs de votre dossier, par ce même mode de transmission ».

CONTACT Isabelle Arriau
isabelle.arriau@maineetloire.cci.fr

I nternational

CCI International : dix ans au service de l'export régional



de g. à d. Bruno Patron, président de la Commission « International » de la CCI, Eric Groud, président de la CCI, et Armelle Rebuffet, directrice de CCI International

« L'accompagnement de CCI International vous a-t-il aidé à développer votre chiffre d'affaires, à vous implanter dans d'autres pays étrangers ou à embaucher des personnes dédiées à l'international ? » 80 % des 500 entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement important ont répondu positivement à au moins l'un de ces critères. CCI International qui fête ses dix ans a fait ses preuves. C'est en 2001 que les Chambres de commerce et d'industrie des Pays de la Loire ont mutualisé leurs services d'appui aux exportateurs débutants ou confirmés. Ainsi est né un véritable « hub », une plateforme d'accueil, d'écoute des besoins des entreprises et d'orientation vers des partenaires, actions et dispositifs. Elle aide l'entreprise « à monter une marche » en structurant

sa démarche et en se dotant des compétences nécessaires. Se développer à l'étranger, c'est vendre, mais aussi savoir nouer des partenariats, techniques, commerciaux, mieux acheter... CCI International est très présente dans les travaux des CCI des Pays de la Loire, réunies dans un Comité d'orientation stratégique à l'international animé par Jean-François Gendron, président de la CCI de Nantes-Saint Nazaire. « Mais cette régionalisation ne s'est pas faite au détriment de la proximité, se félicite **Bruno Patron, président de la Commission « International » de la CCI de Maine-et-Loire**. Dans le département, les entreprises peuvent compter sur l'expérience et la réactivité d'une équipe de trois conseillers dont deux sur Angers et un sur Cholet. Les nouveaux exportateurs sont accompagnés. Ceux qui veulent aller plus loin sont conseillés dans leur démarche vers les marchés étrangers. Nous leur proposerons bientôt un appui sûr en termes de ressources humaines ». L'enjeu est considérable. Avec l'innovation, l'international est le principal atout des entreprises. Les exportateurs du Maine-et-Loire peuvent noter dès à présent sur leur agenda la seconde édition de « Embarquement pour l'international ». Ce grand rendez-vous aura lieu le 4 juillet au Centre Pierre Cointreau à Angers. Il sera marqué sous le signe des Etats-Unis... jour de la fête nationale américaine oblige !

CONTACT Thierry Vergnault
02 41 20 49 56
international@maineetloire.cci.fr

Reseaulia au service des exportateurs



Le partage d'expérience et de moyens est une des clés de la réussite pour beaucoup d'exportateurs. Tel est l'objectif de l'espace Réseaulia* « Embarquement International », dédié aux entreprises du département. Déplacement sur un salon ou en mission, connaissances sur un marché... Retrouvez sur cet espace les expertises géographiques et/ou thématiques des entreprises adhérentes et faites profiter les autres de vos expériences. Les entreprises qui nous ont rejoints : Akaze Production ; A.O.S ; Atech ; Biofournil ; Bodet ; Chauvin Diffusion ; CIF Bennes ; Deux filles en fil ; Falienor ; Fixator ; Giotto ; Joseph Verdier ; Marty Sports ; Rouchette ; Samson ; Sojadis ; Telelogos ; Verimode...

*Réseaulia est le portail Internet des clubs d'entreprises et associations de commerçants de Maine-et-Loire.

<http://reseaulia.com/space/entrepreneurs.international>

CONTACT Lucie Rolland
02 41 20 54 50
lucie.rolland@maineetloire.cci.fr

I nnovation

« Intégrer médias et réseaux sociaux dans sa stratégie de communication et de développement commercial »

La CCI de Maine-et-Loire propose deux sessions de formation RI² en pratique sur les médias et réseaux sociaux : le jeudi 26 janvier à Cholet et le vendredi 27 janvier à Angers de 9h à 17h30. Facebook, Youtube, Viadeo... concentrent de plus en plus d'utilisateurs (près de 700 millions pour Facebook)... et autant de clients potentiels à étudier, gagner et fidéliser. De nombreuses entreprises ou organisations en tirent déjà des bénéfices. La session du 26 janvier permettra de débiter sur Twitter, Facebook et Viadeo : comment créer un profil pertinent ? Comment trouver des contacts intéressants ? La session du 27 janvier visera à mieux exploiter les réseaux sociaux pour développer sa relation clients (prospection, animation, fidélisation), à acquérir une méthode pour démarrer sa réflexion et à définir une feuille de route pour la stratégie.

CONTACT Sophie Arnaud
02 41 20 54 29
innovation@maineetloire.cci.fr

F ormalités

Actualités de la taxe d'apprentissage

La réglementation de la taxe d'apprentissage évolue. Des décrets d'application sont attendus notamment sur une modification de la répartition entre le quota et le barème. Une nouvelle obligation d'information des entreprises vis-à-vis des CFA apparaît, sur les versements qui seraient attribués. La modification du calcul de la contribution supplémentaire à l'apprentissage pour les entreprises de 250 salariés a déjà été actée. Mais des précisions sont à venir. Connectez-vous régulièrement sur le site www.maineetloire.cci.fr rubrique « vos formalités "taxe apprentissage" » afin de bénéficier d'une information actualisée.

Données sociales

Une nouvelle norme 4DS pour les déclarations dématérialisées des données sociales (DADS-U) entre en vigueur le 1^{er} janvier 2012, pour les salaires 2011.

www.net-entreprises.fr

Attention aux faux RSI

Méfiance extrême vis-à-vis des sociétés homonymes "RSI" qui se multiplient. Celles-ci n'ont rien à voir avec le Régime de Protection Sociale Obligatoire des Travailleurs Indépendants. Elles leur adressent des bulletins d'adhésion et demandent le paiement de la somme de 652 €. Elles visent le plus souvent les nouveaux inscrits qui n'ont pas encore reçu d'appel de cotisation du RSI et ne peuvent comparer les 2 documents. Ces courriers ne proviennent en aucun cas du Régime Social des Indépendants. La somme demandée n'est absolument pas en relation avec le « vrai » RSI. Les travailleurs indépendants peuvent avoir la certitude qu'ils sont en présence d'un avis d'appel de cotisations du « RSI – Régime Social des Indépendants », en vérifiant que leur numéro de Sécurité sociale figure sur le document reçu. « Dans le cas contraire, il ne peut s'agir d'un document émanant de notre régime. Nous les invitons également à examiner le verso du document reçu : y figurent généralement la nature du service proposé ainsi que les clauses du contrat ».

www.rsi.fr/paysdelaloire



Dans le cadre du partenariat CCI et INPI, les permanences « propriété industrielle » initiées en 2011 vont être étoffées en 2012. Gratuites, d'une durée de 30 minutes, elles se dérouleront dans les Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises d'Angers et Cholet. Un expert de l'INPI accueillera les porteurs de projet ou les salariés d'entreprises souhaitant des informations pratiques : conditions et formalités de dépôt d'un brevet, d'une marque ou d'un modèle, protection juridique de leurs innovations. Onze permanences (6 à Angers et 5 à Cholet) seront organisées en 2012, de 10h à 12h, puis de 13h30 à 16h. Rendez-vous sur inscription.

CONTACT Fabienne Martin
02 41 49 57 09
innovation@maineetloire.cci.fr

Pollutec : la CCI fait la promotion du potentiel de l'Anjou

Réunis sur un stand collectif, Angers-Loire Développement, le Comité d'Expansion et la CCI ont fait la promotion des savoir-faire de l'Anjou dans le domaine des éco-activités au salon Pollutec, à Villepinte du 29 novembre au 2 décembre. Pour appuyer cette démonstration, sept entreprises (Barrault Recherche, B2 Ingénierie, Eau et Industrie, Versoo, Impact & Environnement, Altamire, ACV Plus) étaient également accueillies sur les quatre jours de cette manifestation internationale.



CONTACT Samuel Leblond
02 41 49 10 18
samuel.leblond@maineetloire.cci.fr

Journée Portes Ouvertes départementale des CFA dimanche 5 février

Pourquoi choisir entre l'école et l'entreprise... quand on peut avoir les deux ? CCI formation vous donne le profil de l'emploi. Ses trois établissements d'Angers, Cholet et Saumur vous donnent rendez-vous dimanche 5 février de 10h à 17h pour découvrir leurs formations par alternance à l'occasion de la Journée Portes Ouvertes Départementale des CFA. Les jeunes et leurs familles pourront intégrer les locaux, découvrir les ateliers, rencontrer les formateurs professionnels et les équipes pédagogiques.

Centre Pierre Cointreau
132 avenue de Lattre de Tassigny, Angers

Eurespace Formation
rue Eugène Brémond, Cholet

Espace Formation du Saumurois
Square Balzac, Saumur

CONTACT 02 41 20 49 00
formation@maineetloire.cci.fr



Mobilisation pour l'emploi en Pays de la Loire

Le préfet de la région Pays de la Loire a décidé d'augmenter le taux de prise en charge du Contrat unique d'insertion - CIE.

Vous êtes chef d'entreprise

Bénéficiez du soutien de l'État pour recruter un demandeur d'emploi avec le contrat initiative emploi

Augmentation du taux de financement, coût horaire à la charge de l'employeur de 7,15 € à 8,05 €

Qu'est ce que le contrat initiative emploi ?

Le contrat initiative emploi est un contrat aidé du secteur marchand, à durée indéterminée ou déterminée (limité à 24 mois). Il est destiné à toute personne rencontrant des difficultés sociales et professionnelles pour accéder à l'emploi.

Quels sont les employeurs concernés ?

> Tout employeur relevant du champ d'application de l'assurance chômage,
> Les employeurs de pêche maritime > Les groupements d'employeur pour l'insertion et la qualification (GEIQ).

L'employeur doit être à jour du versement de ses cotisations et contributions sociales.

Sont exclus les entreprises ayant :

- licencié pour motif économique dans les six mois précédant l'embauche,
- licencié un salarié en CDI sur le même poste pour procéder à l'embauche en CUI CIE,
- fait l'objet d'un procès verbal pour travail illégal.

Quel contrat de travail ?

Le contrat initiative emploi est :

- un contrat de travail de droit privé à durée déterminée ou indéterminée, à temps partiel ou à temps complet, dont la durée hebdomadaire ne peut être inférieure à 20 heures (sauf exception pour des personnes rencontrant des difficultés particulières nécessitant un tel aménagement).
- un contrat de travail limité à 24 mois s'il est à durée déterminée.

Quelle rémunération ?

Le bénéficiaire du contrat initiative emploi est rémunéré conformément aux dispositions conventionnelles applicables dans l'entreprise ou l'établissement. Cette rémunération ne peut être inférieure au SMIC.

Les aides à l'employeur

L'employeur perçoit une aide modulable de l'État selon la situation de la personne recrutée (jeunes de 16 à 25 ans révolus, demandeurs d'emploi, bénéficiaires ou non des minima sociaux).

En contrepartie, l'employeur s'engage en matière d'accompagnement et de formation du salarié. Ces engagements sont formalisés dans une convention conclue avec Pôle emploi ou une mission locale pour les jeunes de moins de 26 ans.

À qui s'adresser ?

Pôle emploi • www.pole-emploi.fr • 39 95
Unités territoriales de la Direccte • www.paysdelaloire.travail.gouv.fr
Mission locale ou PAIO pour les moins de 26 ans • www.cnml.gouv.fr

Formation continue Formations généralistes

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : LÉGISLATION DU TRAVAIL

Formation de tuteur en entreprise - 25 et 26 janvier
Actualité du droit social - 2 février

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Préparation aux habilitations Bo, Ho
27 et 28 février

LANGUES ÉTRANGÈRES

Faire une présentation professionnelle en anglais
2 et 3 février

Gérer un appel en anglais – Débutant
16 et 17 février

Présentation professionnelle en allemand
18 et 24 janvier

Participer à un salon d'affaire en Allemagne
8 février

Réussir sa participation à un salon international
en anglais - 9 février et 1^{er} mars

Connaissance de la culture chinoise - 7 et 8 février

RELATIONS CLIENTS - ACTION COMMERCIALE

Débuter sur Twitter, Facebook et Viadeo - 26 janvier
Exploiter les réseaux sociaux pour développer
sa relation clients - 27 janvier

SYSTÈMES DE MANAGEMENT

(QUALITÉ - SÉCURITÉ - ENVIRONNEMENT)

Système de management intégré QSE - 4 journées
(1 journée et 6 demi-journées) :

- 9 février (journée)

- 6 mars, 26 avril, 14 juin, 6 septembre, 8 novembre,
13 décembre (1/2 journée)

DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

DEB & TVA : respecter la réglementation des échanges
intra-communautaires - 19 janvier

E-RÉPUTATION : FORMATIONS « METTRE EN PLACE UNE VEILLE SUR INTERNET »

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à
mettre en place une stratégie de surveillance de leur
e-réputation sur Internet. Elles identifient les propos des
consommateurs et peuvent favoriser leur positionnement.
La CCI propose deux stages de formation aux outils de
veille :

Mettre en place une surveillance internet niveau I : 6 mars
Mettre en place une surveillance internet niveau II : 13 mars

CONTACT Sophie Douillet
02 41 20 49 37
sophie.douillet@maineetloire.cci.fr

LIMITER LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL PAR UNE FORMATION AUX GESTES ET POSTURES

La prévention de la pénibilité au travail est une des
mesures phares de la réforme des retraites. A partir
de 2012, les entreprises dont des salariés sont exposés à
certains facteurs de risques devront négocier des accords
ou des plans d'action pour prévenir la pénibilité. « La CCI
peut vous accompagner dans la mise en application de
cette obligation par ses formations Gestes et Postures,
PRAP, CHSCT, SST, « Développer une Culture Sécurité dans
l'entreprise ».

Stage inter ou intra entreprise sur mesure.

CONTACTS CHOLET : Maryse Richard
02 41 49 57 35
maryse.richard@maineetloire.cci.fr

SAUMUR : Marietta Lucas - 02 41 83 53 55
marietta.lucas@maineetloire.cci.fr

ANGERS : Jérôme Grippon - 02 41 20 54 70
jerome.grippon@maineetloire.cci.fr

Formation continue Café - Hôtellerie - Restauration - Tourisme

BAR - RESTAURANT

Vins régionaux - PPS

6, 7 et 8 février

Initiation à la pratique du bar à cocktail

13 et 20 février

CUISINE

Cuisine régionale - PPS

6, 7 et 8 février

Cuisine créative autour des épices - 20 et 27 février

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Maîtriser et prévenir les risques sanitaires
en restauration par la méthode HACCP

6 février et 12 mars

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réduire ses charges par une démarche
environnementale - 5 mars

GESTION - COMPTABILITÉ

Gérer les achats et calculer ses coûts
en restauration - 12 mars

LANGUES ÉTRANGÈRES

Accueillir la clientèle étrangère au restaurant

30 heures programmées entre les semaines 6 et 17
par demi-journée de 3h30

Accueillir la clientèle étrangère en structure
d'hébergement

30 heures programmées entre les semaines 6 et 17
par demi-journée de 3h30

TOURISME - CAFÉ - HÔTELLERIE - RESTAURATION :

valoriser votre expérience par un stage
de Promotion Professionnelle et Sociale du FAFIH

La CCI organise deux stages de perfectionnement
les 6, 7 et 8 février au Centre Pierre Cointreau sur :

• « La cuisine régionale » : valoriser les produits locaux à
travers une cuisine créative et moderne.

• « Les vins régionaux » : mettre en valeur la diversité des
vins régionaux et satisfaire la curiosité de la clientèle,
conseiller les clients sur un choix de vins en accord avec
les mets.

La CCI, partenaire du FAFIH (OPCA de l'hôtellerie, de
la restauration et des activités de loisirs), propose des
stages de Promotion Professionnelle et Sociale gratuits.
Ceux-ci s'adressent à tout professionnel de l'hôtellerie-
restauration : saisonniers, extras, demandeurs d'emploi
ou salariés. Le Fafih finance le coût pédagogique de la
formation et les déjeuners pris en commun. Ces stages
sont animés par Mireille Rouquette (cuisine régionale) et
Christophe Poitevin (vins régionaux), formateurs à la CCI
dans le secteur Hôtellerie Restauration

CONTACT Sophie Douillet
02 41 20 49 37
sophie.douillet@maineetloire.cci.fr

Formations techniques

ÉNERGIES

Devenez le référent énergie dans l'entreprise - 7 février

TEST Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides
frigorigènes (catégories I, II, III, IV)

Nous consulter pour les dates

FORMATION Attestation d'aptitude à la manipulation
des fluides frigorigènes (catégories I, II, III, IV)

Nous consulter pour les dates

GESTION INDUSTRIELLE

Méthodes 5S - 17 février

Formations qualifiantes

« Vous recherchez un stagiaire ... n'hésitez pas
à faire appel à nos stagiaires de formation qui
seront en entreprise aux dates suivantes... »

ATTACHÉ COMMERCIAL :

Angers : du 10 avril au 3 juillet

Cholet : du 12 mars au 3 juillet

CONSEILLER DE VENTE :

Angers : du 13 février au 1^{er} juin

INSTALLATEUR THERMIQUE ET SANITAIRE :

Du 27 mars au 13 avril

OPÉRATEUR DE FABRICATION MENUISERIE ALU ET PVC, TECHNICIEN POSEUR

Du 16 au 30 avril et du 21 mai au 15 juin

CONTACTS ANGERS : Karine Lemaître
02 41 20 49 90
karine.lemaître@maineetloire.cci.fr
CHOLET : Gaëlle Tessier - 02 41 49 56 26
gaelle.tessier@maineetloire.cci.fr

CAP CUISINE

Du 13 février au 2 mars et du 9 au 27 avril

ASSISTANT MANAGER TOURISME HÔTELLERIE RESTAURATION

Du 9 au 13 avril et du 28 mai au 1^{er} juin
et du 23 juillet au 31 août

CONTACT Nelly LEBLANC
02 41 20 53 40
nelly.leblanc@maineetloire.cci.fr

INSTALLATEUR THERMIQUE ET SANITAIRE / OPÉRATEUR DE FABRICATION MENUISERIE ALU ET PVC ET TECHNICIEN POSEUR

Demandeurs d'emploi, salariés, avec CCI Formation,
qualifiez-vous dans un domaine d'activité qui recrute.
Le stage Installateur Thermique et Sanitaire permet
d'acquérir les compétences nécessaires en génie
thermique et en sanitaire. Validez vos compétences
en accédant au titre : « Installateur Thermique
et sanitaire » niveau 5 délivré par le Ministère
du Travail...

Prochain stage du 12 janvier au 3 décembre 2012.

Opérateur de fabrication menuiserie alu et PVC
et Technicien poseur, vous fabriquez, posez et
entretenez tous les ouvrages plans courants de
menuiserie : bâtiment (portes, châssis, garde-
corps, rampe), agencement/ décoration (façade de
magasins, mobilier urbain), réalisation de vérandas,
verrières...

Prochain stage : du 16 janvier au 10 juillet 2012.

Niveau requis : diplômés ou de niveau CAP/BEP pouvant
justifier d'une expérience professionnelle significative.
Ces formations qualifiantes gratuites et rémunérées sont
financées par la Région et le Fonds Social Européen.

CONTACT Gaëlle Tessier
02 41 49 56 26
gaelle.tessier@maineetloire.cci.fr

Tous les stages sur www.cciformation49.fr

A genda

► Maine-et-Loire

CCI de Maine-et-Loire

Mardi 24 janvier à 14h

Club environnement et sécurité :
« Système Management QSE-Envoi »

CONTACT Philippe Lohéziec
02 41 20 54 48
philippe.loheziec@maineetloire.cci.fr

Vendredi 27 janvier à 9h

RI² en pratique : « Exploiter les réseaux sociaux pour développer sa relation client »

CONTACT Sophie Arnaud
02 41 20 54 29
sophie.arnaud@maineetloire.cci.fr

► Angers

Maison de la création et de la transmission d'entreprises

Lundi 19 décembre, 9 et 23 janvier à 9h

Atelier créativité « Développer votre créativité pour entreprendre »

Judis 22 décembre, 5, 12, 19, 26 janvier à 9h

« Les judis de la création »

Mardi 10 janvier à 10h

Atelier RSI/URSSAF : « La protection sociale du créateur »

Mardi 17 janvier à 9h30

Atelier assurance : « L'intérêt d'être bien assuré »

Vendredi 20 janvier à 10h

Atelier les aides publiques : « Les dispositifs mis en place à l'initiative de l'Etat et des collectivités »

Mardi 24 janvier à 10h

Atelier expert comptable : « Créateur, repreneur, l'expert comptable vous accompagne »

Mardi 27 janvier à 14h

Atelier artisans : « Créer dans l'artisanat : comment bien démarrer et vivre de son métier »

Mardi 31 janvier à 10h

Atelier Notaire : « Régime matrimonial et patrimoine : les précautions à prendre »

CONTACT Saadya Barkaoui
02 41 74 70 00
saadya.barkaoui@lesmcte49.fr

Angers Technopole

Vendredi 20 janvier à 8h15

Matinale : Réussir son innovation

CONTACT Olivier Gardais
02 41 72 14 39
olivier.gardais@angerstechnopole.com

Centre Pierre Cointreau

Jeudi 5 janvier à 10h

Réunion d'information sur le risque routier

Lundi 16 janvier à 9h

Formation « Réduire ses charges par une démarche environnementale »

Mardi 17 janvier à 9h

Mini session collective : « Maîtriser ma consommation avec Eval'Energie »

Lundi 23 et 30 janvier à 9h

Formation ORAC Développement Durable

CONTACT Philippe Lohéziec
02 41 20 54 48
philippe.loheziec@maineetloire.cci.fr

► Cholet

Maison de la création et de la transmission d'entreprises

Mardis 20 décembre, 3, 10, 17, 24 janvier de 9h à 12h

« Les mardis de la création »
Réunion d'information à la création d'entreprise

Lundi 16 janvier de 10h à 16h

Permanence de l'Institut National de la Propriété industrielle

Jeudi 19 janvier à 9h

Comment trouver des idées pour entreprendre

Vendredi 27 janvier à 9h

Matinée d'information à la Cour Création à Beaupréau

CONTACT Catherine Chauveau
02 41 49 43 00
catherine.chauveau@lesmcte49.fr

Eurespace

Jeudi 26 janvier à 9h

RI² en pratique sur les réseaux sociaux

CONTACT Sophie Arnaud
02 41 20 54 29
sophie.arnaud@maineetloire.cci.fr

ESIAME

Mercredi 11 janvier 2012, vendredi 9 et samedi 10 mars, mercredi 4 avril

Journées portes ouvertes

CONTACT Magali Poutoire
02 41 59 52 67
magali.poutoire@esiame.fr

► Saumur

Maison de la création et de la transmission d'entreprises

Lundis 19 décembre, 9, 16, 23 et 30 janvier de 9h à 12h

« Les lundis de la création »
Réunion d'information à la création d'entreprise

Lundi 23 janvier à 14h

Atelier artisan ou « Comment bien démarrer et vivre de son activité »

CONTACT Anne Batt
02 41 83 53 70
anne.batt@lesmcte49.fr

► Segré

Maison de Pays de Segré

Lundi 23 janvier à 20h

Collège élargi du Conseil Territorial du Segréen

CONTACT Catherine Chassagne
02 41 20 54 97
catherine.chassagne@maineetloire.cci.fr

Nouveaux horaires d'ouverture de la CCI au public à compter du 2 janvier 2012 :

- Siège de la CCI (8 Bd du Roi René – Angers) :
Du lundi au vendredi : de 7h50 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
- Centres de services et les MCTE (Maisons de la Création et Transmission d'Entreprises) d'Angers, Cholet et Saumur :
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 17h30
- Centre Pierre Cointreau (Angers) :
Du lundi au jeudi : de 8h00 à 18h30
Le vendredi : de 8h00 à 17h30
- Eurespace Formation du Choletais :
Du lundi au jeudi : de 8h00 à 18h00
Le vendredi : de 8h00 à 17h00
- Espace de Formation du Saumurois :
Du lundi au vendredi de 7h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (17h00 le vendredi)
- ESIAME (Cholet) :
Du lundi au vendredi : de 7h45 à 19h00

Retrouvez cette rubrique actualisée sur www.maineetloire.cci.fr

Actualité des territoires

► Arrondissement d'Angers

À Saint-Jean-de-Linières, des perspectives pour la boulangerie

Saint-Jean-de-Linières compte une seule boulangerie-pâtisserie traditionnelle pour un peu plus de 1 650 habitants. Compte-tenu du développement actuel et futur de la commune, les exploitants et la municipalité ont réfléchi à la possibilité d'augmenter la capacité de production afin de satisfaire une demande toujours croissante. Un projet d'extension du fournil a été élaboré. La mise aux normes en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite serait réalisée par la même occasion. La municipalité a sollicité la CCI pour l'accompagner dans la recherche de financement.

CONTACT Catherine Chassagne
02 41 20 54 97
catherine.chassagne@maineetloire.cci.fr

Plus de confort d'achat pour Noël avec les Vitrines d'Angers



Les Vitrines d'Angers offrent du confort d'achat aux consommateurs pour leur shopping de Noël. Elles proposent une palette de services appréciables : emballage gratuit et personnalisation des paquets-cadeaux, dépôt de leurs achats en consigne, espace bébé, prêt de parapluies et de poussettes. Tout ceci est offert à la Boutique des services, 2 place Sainte Croix (02 41 31 21 21 ou www.vitrines-angers.com). Les chèques-cadeaux Vitrines d'Angers sont utilisables chez environ 150 commerçants du centre-ville. Un grand jeu de Noël sera organisé avec des chèques-cadeaux à gagner. Un chalet Vitrines d'Angers est présent place du Ralliement dans le cadre de Soleils d'Hiver pour emballer les cadeaux. Par ailleurs, les Vitrines d'Angers offrent 30 000 heures de stationnement dans le centre-ville sur la période de Noël. Les chèques-parking sont à retirer auprès des commerçants adhérents.

CONTACT Mélanie Cauveau
02 41 20 54 13
melanie.cauveau@maineetloire.cci.fr

Développement commercial dans le Pays Loire Layon Lys Aubance

Le Syndicat mixte du Pays Loire Layon Lys Aubance, engagé dans l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale, met également en place un Document d'Aménagement Commercial. Le cabinet d'études « Cibles et Stratégies » a été choisi pour accompagner les élus dans cette démarche. La CCI participera au comité de pilotage qui suivra, validera ou décidera des orientations stratégiques pour le développement commercial à venir.

CONTACT Pascal Ranchoux
pascal.ranchoux@maineetloire.cci.fr

Les Vitrines de la Vallée de Beaufort lancent « Atouts Beaufort »

Les Vitrines de la Vallée de Beaufort viennent de créer leur site internet, www.atouts-beaufort.fr. Les internautes y retrouvent les commerces adhérents de l'association, leurs horaires d'ouverture, ainsi que les produits et marques proposés. Des informations pratiques, des liens avec les associations sportives sont accessibles également. Avec le slogan « Atouts Beaufort », les commerçants veulent souligner leur proximité avec la clientèle et communiquer sur l'intérêt de consommer à Beaufort pour gagner du temps, de l'argent et en qualité de vie. « Faire connaître la richesse de l'offre commerciale de Beaufort-en-Vallée, telle est la volonté des commerçants adhérents de l'association », expliquent les membres du bureau. Pour fidéliser les clients... et en attirer de nouveaux, les Vitrines de la Vallée de Beaufort proposent des animations au cours de l'année, telles la récente semaine commerciale et, bientôt, les animations de Noël.

CONTACT Christelle Septans
02 41 83 53 47
christelle.septans@maineetloire.cci.fr

► Arrondissement de Cholet

La Jubaudière : opération FISAC pour développer l'offre commerciale

La municipalité de La Jubaudière (1 250 habitants) crée un espace commercial de 500 m² en centre-bourg. Il regroupe



6 activités : un bar-tabac-presse, un salon de coiffure, un bureau de poste, deux cellules pour activités polyvalentes (permanences pour professions libérales, services scolaires et multimédias), une supérette de producteurs locaux. Elle envisage pour cela de moderniser et agrandir un bâtiment existant de 200 m². Elle sollicite la CCI pour l'accompagner dans la recherche de financements. Le bar-tabac-presse-restaurant et le salon de coiffure sont éligibles au dispositif FISAC si le projet est pertinent au regard d'une étude de faisabilité.

Saint-Crespin-sur-Moine réfléchit sur son aménagement urbain

La commune de Saint-Crespin-sur-Moine lance le projet de la ZAC du Fief Prieur. Il s'agit de rééquilibrer l'urbanisation en partie sud du centre-bourg. Ce site permettra d'accueillir des activités nouvelles. L'équipe municipale engage une réflexion sur les activités, services, commerces, qui pourraient s'y installer. La Société Publique Locale d'Aménagement de l'Anjou a sollicité la CCI pour recenser les activités sur la commune.



CONTACT Antoine Merlet
02 41 49 10 19
antoine.merlet@maineetloire.cci.fr

Une voiture à gagner pour les fêtes de fin d'année en centre-ville de Cholet

Les Vitrites de Cholet préparent les animations pour la période des fêtes de fin d'année. Les clients des commerçants adhérents pourront gagner de nombreux lots dont une voiture en participant à un jeu avec tirage au sort. Les Vitrites de Cholet assureront également la décoration du mobilier urbain de la Ville.

CONTACT Antoine Merlet
02 41 49 10 19
antoine.merlet@maineetloire.cci.fr

Opération Carrières, le 13 janvier à Cholet

Le Rotary Club choletais organise le 13 janvier une nouvelle « Opération Carrières » à la salle des fêtes de Cholet. Les jeunes pourront rencontrer des professionnels qui leur parleront de leur métier. La CCI de Maine-et-Loire est partenaire. L'équipe pédagogique et les apprentis d'Eurespace feront connaître les différents métiers préparés dans l'établissement choletais.

CONTACT Evelyne Andiveau
02 41 49 57 01
evelyne.andiveau@maineetloire.cci.fr

▶ Arrondissement de Saumur

Jean-Marie Declerck, nouveau Président pour le Club Hôtelier du Saumurois



Le 15 novembre, la soirée convivialité du Club Hôtelier du Saumurois a été l'occasion d'une passation festive de mandat entre l'ancien président, Claude Goaty (Les Terrasses de Saumur) et le nouveau, Jean-Marie Declerck (Hôtel de la Saulaie à Doué-la-Fontaine). Outre ses supports de communication (plaquette, site web) modernisés ces dernières années, le Club a développé des partenariats avec le Pôle Touristique International, l'Office de Tourisme, la Ville de Saumur, l'Abbaye Royale de Fontevraud... Les relations étroites nouées avec ces acteurs touristiques lui permettent d'être reconnu comme un partenaire touristique à part entière. La CCI de Maine-et-Loire accompagne le Club Hôtelier du Saumurois.

La phase investissements entreprises de l'ORAC est lancée sur le Pays des Vallées d'Anjou

Les investissements entreprises démarrent dans le cadre de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) lancée dans le Pays des Vallées d'Anjou. Pour être éligibles aux fonds ORAC, les entreprises doivent avoir moins de 10 salariés, moins de 400 m² de surface de vente et un CA annuel HT inférieur à un million d'euros. Elles peuvent alors bénéficier d'une aide à l'investissement : biens d'équipements neufs, modernisation des locaux d'activité, équipements pour la sécurité des entreprises et aménagements destinés à faciliter l'accessibilité. Le plancher de dépenses subventionnables est fixé à 10 000 € HT et le plafond à 75 000 € HT. Les fonds peuvent intervenir à hauteur de 30 % maximum, soit une subvention plafonnée à 22 500 € HT par entreprise. L'ORAC est menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers de Maine-et-Loire.

CONTACT Christelle Septans
02 41 83 53 47
christelle.septans@maineetloire.cci.fr

Se former au métier de chef d'entreprise

Quinze porteurs de projet viennent de terminer leur cycle de formation de 6 semaines à la création reprise d'entreprise au centre de service de la CCI à Saumur. Financée par la Région et le Fonds Social Européen, cette formation était organisée par la CCI et la Boutique de Gestion pour Entreprendre. Elle leur a permis d'acquérir les compétences nécessaires au métier de chef d'entreprise. Tout cela mis en application lors d'un stage en entreprise en milieu de parcours. Les stagiaires deviendront fleuristes, commerçants d'épicerie fine ou chocolats, laser game, courtier en travaux ou concepteur paysager... Une autre session est prévue au cours du 1^{er} semestre 2012.

CONTACT Nadège Lardier
02 41 83 53 69
nadege.lardier@maineetloire.cci.fr

Le centre-ville de Saumur aux couleurs de Noël du 19 au 24 décembre

Les Vitrites de Saumur se mobilisent pour proposer un centre-ville aux couleurs de Noël du 19 au 24 décembre. « Tradition et modernité seront au rendez-vous avec l'installation de branchages floqués décorés de boules de Noël. Des animations de rues, des fanfares, débambuleront dans les rues. Les enfants pourront profiter gratuitement des chevaux de bois du manège, sur

présentation de tickets remis par les commerçants adhérents ». Les Vitrites de Saumur ont également pensé aux plus grands. Chaque client pourra tenter de gagner un voyage au soleil en participant au tirage au sort. Une calèche invitera petits et grands à une promenade à travers les rues du centre-ville. De vrais chevaux... mais également un vrai Père Noël qui s'installera dans le centre-ville et proposera aux enfants d'immortaliser la rencontre grâce à la traditionnelle photo.

CONTACT Christelle Septans
02 41 83 53 47
christelle.septans@maineetloire.cci.fr

« Maîtriser ma consommation avec Eval'Energie »

La maîtrise de l'énergie est au cœur des préoccupations des entreprises soucieuses de réduire leurs consommations, leurs impacts sur l'environnement... et attentives aux futures augmentations du coût des ressources énergétiques. La CCI de Maine-et-Loire accompagne cet élan. Elle leur propose une session gratuite d'auto-évaluation sur une demi-journée : audit des factures, mise en œuvre d'une comptabilité énergétique avec la construction d'un plan d'action. Un questionnaire simple permet de détecter les actions prioritaires à engager pour réduire les consommations, les impacts environnementaux et faire des économies. Les actions techniques proposées sont classées en trois niveaux : coût zéro, coûts faibles et investissements. 110 entreprises du département ont déjà bénéficié de ce service : elles peuvent suivre et optimiser leurs consommations d'énergie. Prochaine session, animée par le conseiller énergie de la CCI, le mardi 17 janvier de 9h à 12h au Centre de Formation de la CCI, square Balzac à Saumur.

CONTACT Christine Mallet
02 41 20 54 59
christine.mallet@maineetloire.cci.fr



L'EssenCClel est édité par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire 8, boulevard du Roi René - B.P. 60626 - 49006 Angers cedex 01 - Tél. : 02 41 20 49 00
Directeur de la publication : Eric Groud - Rédacteur en chef : Alain Ratour - Secrétaire de rédaction : Dominique Gruson - Assistantes rédactrices : Isabelle Baudry et Nadège Lardier - Conception et coordination : Atmosphère 02 41 66 83 38 - Impression : Setig Palussière 02 41 66 60 09 - Routage : Ouest Routage 02 41 42 35 25. Mensuel (9 numéros par an sauf mai, juillet et août) - Tirage : 25 000 exemplaires. Abonnement annuel : 15 € auprès de la CCI. Dépôt légal : décembre 2011. N° ISSN : 1961 - 6899
Publication en accès sur le site Internet de la CCI : www.maineetloire.cci.fr